



## EN BREF

Choix des espèces

Implantation

Désherbage



## Association colza-légumineuses

Dans le contexte économique et environnemental actuel, les postes azote et herbicide représentent les 2 charges principales de la conduite culturale du colza.

Face à des problèmes d'enherbement en augmentation et à la variation du coût de l'énergie, l'association de plantes avec la culture du colza semble être une piste de recherche intéressante.

En effet, le colza est une plante qui supporte relativement bien la présence de plantes compagnes dès lors qu'elle sont détruites par le gel hivernal.



Cette association de plantes doit répondre à plusieurs objectifs :

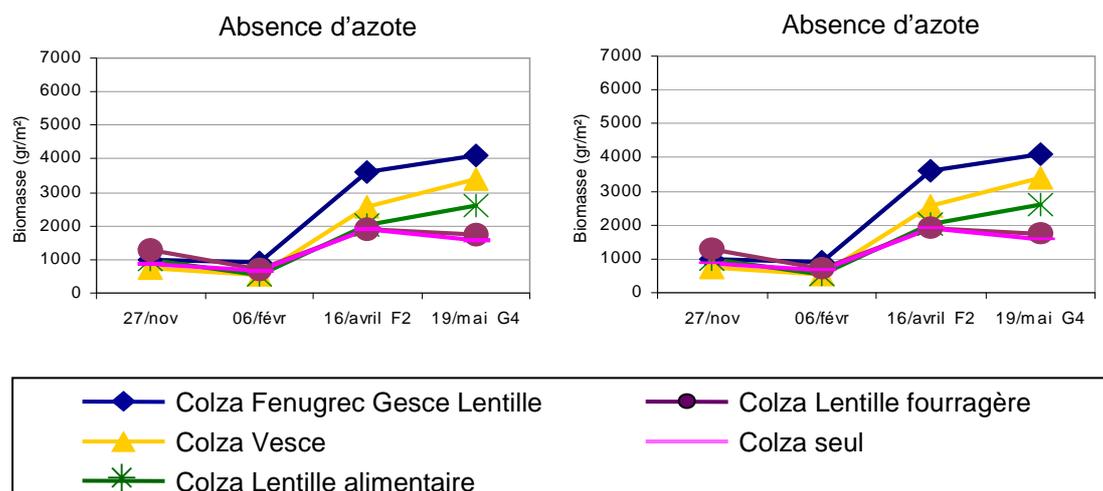
- diminuer la quantité d'azote minéral à apporter sur le colza grâce aux légumineuses,
- limiter l'enherbement par effet d'étouffement des adventices,
- profiter de la mycorhization et du pouvoir racinaire structurant des plantes associées.

Cette année, la chambre d'agriculture de Côte d'Or va mener en partenariat avec le Cetiom des expérimentations dans le but d'acquérir des références locales.

Voici quelques illustrations des premiers résultats du Cetiom en région Centre.

Effets positifs des colzas associés soumis à différentes modalités de travail du sol (profond, superficiel, semis direct) avec fertilisation ou non de printemps

### Dynamique de croissance du colza avec différentes associations (situation en semis direct)



### CONTACTS

**Arnaud PILLIER**  
☎ 06 87 76 30 98

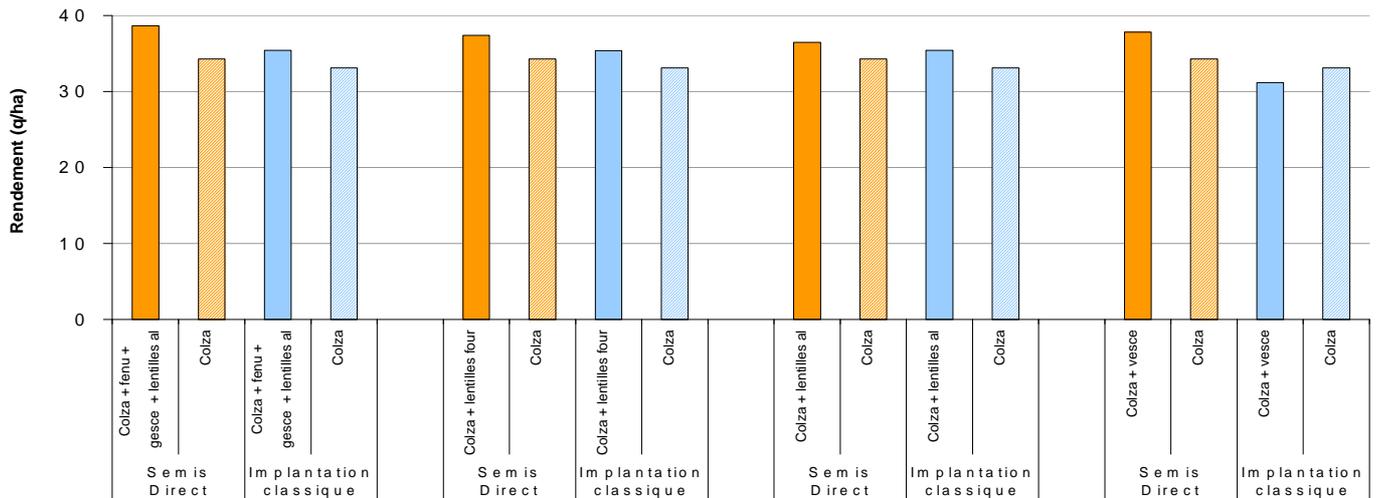
**Ludovic REMY**  
☎ 06 32 71 92 14

**Pierre ROBIN**  
☎ 03 80 91 06 76

**Damien RONGET**  
☎ 06 80 92 90 01

**Florent SAUVDET**  
☎ 06 87 85 07 26

## Effet des différentes modalités sur le rendement



Le fait d'associer le colza à une ou plusieurs légumineuses a permis un gain de rendement de 2 à 4 qx/ha.

Source : Cetiim

## D'un point de vue pratique

### Choix des espèces

Il est préférable d'expérimenter cette technique avec les espèces répertoriées ci-dessous dans un premier temps.

Elles ont été retenues pour

- leur sensibilité au gel,
- leur appartenance à la familles des légumineuses,
- leur concurrence limitée par rapport au colza,
- leur cycle long (pas de montée à graine).

Voici quelques propositions d'associations avec le colza :

### Association avec 1 seule plante compagne

**Colza** 65 gr/m<sup>2</sup> à semer minimum +  
**pois** (de préférence de printemps)  
50 à 80 kg/ha (15 pieds/m<sup>2</sup>)



**Colza** 65 gr/m<sup>2</sup> à semer minimum +  
**lentille** à 30 kg/ha (100 pieds/m<sup>2</sup>)



**Colza** 65 gr/m<sup>2</sup> à semer minimum +  
**féverole** (de préférence de printemps)  
60 à 80 kg/ha (10 pieds/m<sup>2</sup>)



**Colza** 65 gr/m<sup>2</sup> à semer minimum +  
**gesse** 30 à 35 kg/ha (15 pieds/m<sup>2</sup>)



#### Association avec plusieurs plantes compagnes

- **Colza** 65 gr/m<sup>2</sup> à semer minimum + **féverole** (de préférence de printemps) 50 à 60 kg/ha  
+ **lentille** à 15 à 20 kg/ha
- **Colza** 65 gr/m<sup>2</sup> à semer minimum + **féverole** (de préférence de printemps) 40 à 50 kg/ha  
+ **lentille** 10 à 15 kg/ha  
+ **gesse** 10 à 15 kg/ha

#### Implantation

Voici quelques propositions de mode d'implantation

- Tout sur la ligne de semis : mais difficile à mettre en œuvre pour le mélange colza+féverole
- Colza sur le rang et plante associée sur l'inter-rang : soit en plusieurs semis, soit avec un semoir équipé de plusieurs trémies : pour respecter les doses de semis des espèces.
- Semis des plantes associées à la volée puis semis du colza au semoir.

Dans tous les cas, le roulage est conseillé pour assurer une bonne levée.

#### Désherbage

L'objectif de la démarche est de limiter l'utilisation des herbicides sans pour autant s'en affranchir totalement.

L'utilisation de la napropamide seule en présemis est à **proscrire**.

Pour les autres spécialités, en post semis prélevée, la sélectivité sur les plantes associées est aléatoire.

Par conséquent, nous vous conseillons l'utilisation du Novall en fractionné ou 1,5 l/ha maxi en 1 passage en post précoce.

### **CHAMBRE D'AGRICULTURE DE COTE D'OR**

**11 Rue Henri Becquerel**  
**21 000 DIJON**  
**TEL : 03 80 28 81 20**  
**FAX : 03 80 28 81 69**

**40 Bis Avenue de la gare**  
**21 400 CHATILLON SUR SEINE**  
**TEL : 03 80 91 06 76**  
**FAX : 03 80 91 08 20**